

Alain Thomas, un linguiste face au déclin anticipé des langues et des parlers minoritaires

François Paré

Number 17, 2023

Perspectives sociolinguistiques variationnistes du français en situation de contact des langues

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1107303ar>
DOI: <https://doi.org/10.21083/nrsc.v2023i17.7189>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

University of Guelph, School of Languages and Literatures

ISSN

2292-2261 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Paré, F. (2023). Alain Thomas, un linguiste face au déclin anticipé des langues et des parlers minoritaires. *Nouvelle Revue Synergies Canada*, (17), 1–10.
<https://doi.org/10.21083/nrsc.v2023i17.7189>

Article abstract

Alain Thomas belongs to an important generation of researchers who, from the middle of the 1980s, tried to bear witness, through the conduct of field surveys, to the evolution of minority languages and regional dialects both in Canada and elsewhere in the world. This chapter focuses on the work of Thomas in the years 1990-2010 when the linguist seems increasingly concerned about the decline of French in Ontario. While he had largely agreed with the conclusions of Raymond Mougeon on the relative stability of languages in contact, he is increasingly concerned about the future of linguistic differences in the face of the domination of English. At a time when sociolinguistic contexts are changing, Thomas's writings reveal, beyond the meticulous analysis of the data collected, the growing concern of the researcher, more than ever attentive to the communities he studies, to account for the de-structuring mechanisms that contribute to the possible decline of French-speaking communities in Canada.

© François Paré, 2023



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Alain Thomas, un linguiste face au déclin anticipé des langues et des parlers minoritaires

François Paré
University of Waterloo
Canada

Phonéticien, spécialiste de l'évolution des particularités linguistiques en contexte francophone, Alain Thomas appartient à une importante génération de chercheurs qui, dès le milieu des années 1980, tente de témoigner, par la conduite d'enquêtes sur le terrain, de l'évolution objective des langues minoritaires et des parlers régionaux tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Leurs conclusions, résumées par Nicolas Tournadre dans un essai paru en 2014 (« Le prisme des langues : essai sur la diversité linguistique »), puisent aux vastes réflexions, menées dans divers pays, sur le maintien et le développement de la diversité linguistique de l'humanité. Plusieurs évoquent l'urgence de mieux protéger les langues et les cultures en voie d'extinction, surtout dans les contextes d'infériorité numérique et de minorisation. En 2007, Michael Krauss, éminent spécialiste des langues autochtones, lance l'alerte sur la disparition « massive » des langues minoritaires dans le monde. Il dit s'insurger, en tant que linguiste, contre ce qu'il appelle « *the impending global mass extinction of languages* » (Krauss, 2007, p. 3). Dès le début des années 1990, le même chercheur avait d'ailleurs exprimé le souhait que les recherches en linguistique accordent une priorité absolue à l'étude du déclin historique des langues, causé par la mondialisation des économies et des réseaux de communication (Krauss, 1992). À la même époque, Joshua Fishman (1992), autre linguiste de réputation internationale, fait paraître *Reversing Language Shift : Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, son important ouvrage sur l'impact négatif des transferts linguistiques sur les langues régionales et sur l'avenir de toutes les langues en contact. Tant chez Krauss que chez Fishman, le militantisme des chercheurs ne fait plus aucun doute et la linguistique est appelée à non seulement documenter le déclin en cours sur tous les continents, mais également à proposer des solutions pour en freiner l'évolution.¹

Au Canada, à Toronto, Ottawa et Moncton tout particulièrement, des groupes de linguistes, de démographes et de sociologues se consacrent dès lors à la description et à l'analyse des transformations du français en contexte minoritaire. Ces nombreux spécialistes, parmi lesquels on peut noter Charles Castonguay, Monica Heller, Réjean Lachapelle, Raymond Mougeon, Julie Boissonneault et Rodrigue Landry, s'attachent à suivre, à l'aide de modèles quantifiables, les mécanismes de l'assimilation² chez les locuteurs et locutrices francophones tant au Québec que dans les communautés franco-canadiennes. À partir de 1985, les publications de Mougeon sur la notion de transfert linguistique permettent de décrire avec précision les transformations subies par le français ontarien dans ses interactions avec la langue majoritaire. Mougeon s'insurge alors contre les « jugements stéréotypés et stigmatisants » (1993, p. 76) dont les variétés linguistiques régionales sont souvent l'objet. En 1988, un recueil d'articles, dirigé par Monica Heller, explore, par ailleurs, le phénomène de l'alternance codique dans les situations de contacts linguistiques. Alliant sociologie et linguistique, ses deux champs d'étude, Heller publiera un certain nombre d'ouvrages majeurs sur le bilinguisme et les déplacements identitaires, en faisant appel à une « sociolinguistique critique » (Heller, 2002) qu'elle décrit comme attentive aux besoins des populations fragilisées par les inégalités de pouvoir. « Les sociolinguistes », affirme-t-elle en 1994, « ont un rôle à jouer dans le processus de recherche d'équilibre que la situation exige, celui de faire ressortir de façon critique les conséquences sociales des choix linguistiques, afin que l'on puisse juger si les conséquences correspondent ou non au projet de société que l'on souhaite développer (Heller, 1994, p. 165). La quête de méthodologies rigoureuses et le désir de participer au discours public sur l'avenir des collectivités minoritaires animent donc tous ces chercheurs qui, résistant autant que possible aux pressions politiques des communautés concernées, souhaitent néanmoins donner l'heure juste sur l'état de la langue minoritaire et sur ses capacités de résilience.

Dès son arrivée à l'Université de Toronto en 1974, Alain Thomas inscrit d'emblée ses travaux dans la mouvance de ces études sur l'Ontario français auxquelles il contribuera amplement lui-même et qui lui semblent d'ailleurs faire écho aux recherches entreprises sur le déclin des langues et dialectes régionaux en France. Les pages qui suivent s'intéressent surtout aux travaux de Thomas dans ces années 1990-2010 où le linguiste semble de plus

en plus préoccupé par le déclin du français en Ontario. Alors qu'il s'était largement rallié aux constats de Mougeon sur la stabilité relative des langues en contact, Thomas s'inquiète de plus en plus de l'avenir des différences linguistiques face à la domination de l'anglais. Peut-être en arrive-t-il à se demander si la simple description objective des transferts linguistiques reste encore souhaitable à une époque où, comme le soutient Hagège (2006), il faudrait plutôt fournir les instruments d'un « combat pour le français » et mettre en œuvre des « modèles de régénération » (Romaine, 2006, p. 464, ma traduction), en vue de soutenir et de stabiliser les langues colonisées, marginalisées ou en voie d'extinction. Au cours des années, ces interrogations mèneront Thomas à une délicate refonte de sa méthodologie et de ses activités de linguiste.

Le déclin des langues et des parlers régionaux

Le déclin anticipé des identités périphériques forme donc, à cette époque charnière où l'avenir des langues minoritaires semble être en jeu, l'arrière-plan plus ou moins explicite d'une grande part des écrits d'Alain Thomas. En ce qui a trait à la francophonie canadienne, tout le contexte politique s'y prête, d'autant qu'émergent au Canada, au sortir des années 1970, de nouvelles identités régionales fortes (franco-ontarienne, acadienne, franco-ouestienne). Cependant, ce remarquable foisonnement des identités locales repose paradoxalement sur une très grande fragilité linguistique que les écrits du sociologue Roger Bernard viendront confirmer quelques années plus tard. Au départ, il n'est pas facile de statuer sur le sens à donner à cette dichotomie entre l'élaboration d'identités régionales distinctes et la fragilité inhérente des langues en contact, mais l'affaiblissement inquiétant des différences linguistiques et culturelles face aux exigences de l'économie libérale semble incontestable.

Dans les contextes de minorisation et d'incertitude identitaire, une grande anxiété entoure ainsi l'effet des contacts entre les langues en présence et la perspective de la disparition éventuelle des parlers de moindre diffusion. L'« étiollement linguistique » (Valdman, 1994) de la langue première par l'assimilation totale ou partielle à la langue dominante fait l'objet de nombreuses descriptions à partir du milieu des années 1980 au Canada, en France et ailleurs dans le monde. Dans le sillage des politiques canadiennes de bilinguisme, l'inégalité des forces en présence compromet, selon Valdman (1994), l'avenir du français en dehors du Québec :

Dans les régions francophones d'Amérique du Nord hors du Québec, il pèse sur les variétés vernaculaires de français une double menace provenant de la langue dominante, l'anglais, mais aussi du FS [français standard]. Si la pression de l'anglais se manifeste dans tous les aspects de la vie sociale et économique, c'est principalement l'école qui sert de vecteur à l'influence du FS. (p. 7)

Comme tout autre élément du patrimoine collectif, les langues évoluent au gré du temps, faisant l'objet de transformations indicielles sur les plans phonétique et lexical. Mesurable, cette évolution constitue la substance même de la vitalité ou de la faiblesse relative des langues et des cultures.³

Dans l'étude empirique des transferts linguistiques au Canada, il ne s'agira donc plus de faire abstraction de ce que vivent au jour le jour les locuteurs et locutrices face à l'hégémonie de l'anglais. Dès le recensement canadien de 1971, dans lequel la question de la langue parlée à la maison apparaît avec une clarté accrue, les données recueillies entraînent bon nombre d'analystes à étudier les mécanismes délétères de la mobilité linguistique. Selon la définition proposée alors par Réjean Lachapelle (1992), cette notion renvoie aux « situations où un individu déclare parler habituellement à la maison une langue différente de sa langue maternelle » (p. 636). Si de nombreuses publications cherchent à atténuer la portée de ces données et leur impact sur le déclin éventuel de la langue minoritaire, l'usage de l'anglais dans la sphère privée atteste tout de même, aux yeux de chercheurs comme Castonguay ou Lachapelle, d'une dislocation de l'identité linguistique francophone et d'un bris éventuel dans la transmission intergénérationnelle de la langue. Structures vivantes, les codes linguistiques sont pour autant sans cesse travaillés par la différence. « La vitalité d'une langue en contact avec d'autres », écrit, par exemple, Castonguay (2005), « est fonction de sa force d'attraction auprès des locuteurs natifs des autres langues ainsi que de la persistance linguistique de ses propres locuteurs natifs » (p. 15). Pour ce démographe dont les écrits ont façonné l'étude des diverses cultures du Canada francophone au cours des trente dernières années, il est tout de même possible, grâce aux données recueillies à partir des recensements, de mesurer la

vitalité ou l'étiollement des communautés linguistiques par des recherches systématiques qui rendent compte des processus d'assimilation et de résistance qu'elles mettent en œuvre.⁴

Il en ressort que le concept-clé de variation et celui, plus vaste, de différence ne peuvent se déployer qu'à l'aide d'un soutènement épistémologique où la domination forme leur substance même. C'est bien cette inégalité des rapports de force entre les « langues absolues et les « langues relatives » (Glissant, 2010, p. 107) qui, chez Thomas et ses collègues, devient sujet de questionnement. On aura beau faire l'économie de présupposés lourds sur les plans idéologique et politique, telles l'assimilation et la survivance, il n'en reste pas moins que les locuteurs et locutrices en contexte minoritaire font face quotidiennement à des enjeux sociaux et institutionnels où s'impose, le plus souvent comme un impensé, la logique substitutive de la langue majoritaire. Pour Mathieu Wade (2015), les perceptions linguistiques constituent une donnée essentielle dans l'étude des langues en contact : « [I]es définitions opposées de la langue que défendent les deux groupes structurent leur conception de la société, leurs rapports respectifs au territoire et à leurs espaces médiatiques, et à la fois sont elles-mêmes structurées par cette conception et ces rapports » (p. 155). Quoiqu'ils semblent se faire quotidiennement de façon harmonieuse, les transferts linguistiques attestent donc de la présence d'un échange asymétrique qui peut menacer l'intégrité de la langue et de la culture minoritaire. Cette concurrence inégale entre les langues sur un même territoire constituera chez plusieurs chercheurs la scène sociolinguistique où dorénavant devra se déployer le travail du linguiste. Parmi eux, bien qu'il ne fasse pas l'unanimité, le sociologue franco-ontarien Roger Bernard figure au tout premier plan.

Hybridité et défaillance des différences identitaires

Dans l'évolution des recherches universitaires sur la vitalité de la communauté franco-ontarienne, la parution en 1988 du livre de Roger Bernard, *De Québécois à Ontariois : la communauté franco-ontarienne*, constitue sans aucun doute un point tournant. En 2011, au moment de rédiger les résultats de son enquête sur l'anglicisation du vocabulaire des jeunes Franco-Ontariens du Nord-Est, Alain Thomas évoque d'ailleurs cet ouvrage choc sur la question de l'assimilation à l'anglais dans cette province. La référence au sociologue de l'Université de Hearst n'est pas un hasard. La thèse de Bernard sur l'avenir du français en Ontario s'appuie sur l'hypothèse téléologique du déclin inévitable de la langue minoritaire, au moment même où celle-ci bénéficie pourtant d'institutions capables d'assurer sa pérennité :

La vitalité de la communauté canadienne-française s'explique en grande partie par la conjoncture démographique, ethno-linguistique et institutionnelle. L'analyse des facteurs objectifs d'évolution de la population canadienne amène les démographes à conclure que la migration internationale, la fécondité et la mobilité linguistique vers l'anglais ont un effet négatif sur le développement de la communauté canadienne-française, notamment en ce qui a trait au renouvellement des générations et au poids démographique du groupe français. (Bernard, 1988, p. 321)

S'il demeure toujours mesurable à l'aide de données objectives, reconnaît le sociologue, l'avenir du français au Canada reste largement hypothétique, compte tenu de facteurs encore mal compris comme l'exogamie, l'insécurité linguistique et l'emprunt à l'anglais. Les conclusions de Bernard s'inscrivent dans le sillage de la sociolinguistique des langues menacées ou en voie d'extinction. Elles s'appuient sur l'analyse des mécanismes de contacts et de transferts, comme dans le cas de l'exogamie ou des lieux de travail. C'est dans ces contextes plus vastes, sans égard à leur réception au Canada, qu'elles doivent être replacées et évaluées.

Dans l'introduction de son ouvrage, Bernard (1988) tient à distinguer les communautés francophones minoritaires de l'Ontario de la société majoritaire québécoise où les fonctionnements et les contacts interlinguistiques sont encadrés par une « segmentation ethnique et structurelle [...] plus poussée et plus complète » (p. 31). Largement bilingues, les Franco-Ontariens évoluent pleinement au sein de la société anglophone majoritaire à laquelle ils contribuent quotidiennement : « leurs interactions se font aussi bien à l'intérieur du groupe qu'à l'extérieur » (Bernard, 1988, p. 31). Pour la francophonie ontarienne, l'ensemble des institutions économiques, sociales et politiques dont elle dispose dans ses interactions quotidiennes favorise donc les transferts linguistiques vers l'anglais, ce à quoi contribue aussi le gouvernement fédéral « par ses

politiques linguistiques et culturelles axées sur le bilinguisme et le biculturalisme » (Bernard, 1988, p. 34). C'est cette intentionnalité implicite des rapports inégaux entre les langues qui frappe sans doute Thomas à partir des années 1990. En effet, l'éclatement de la référence à la nation canadienne-française ne peut constituer qu'un élément parmi plusieurs pour expliquer les glissements identitaires à l'œuvre en Ontario français. Plus encore, le militantisme dont font montre les porte-parole de la communauté franco-ontarienne n'a été d'aucune utilité, selon Bernard, en ce qui concerne le maintien du français comme langue d'usage. Les conclusions du sociologue sont sans appel :

Les luttes obstinées pour obtenir des écoles françaises et des services bilingues du gouvernement de l'Ontario, ainsi que les mobilisations pour créer un réseau complet d'institutions françaises en vue d'assurer la survie du fait français en Ontario, se sont butées à une transformation des structures sociales et économiques des communautés franco-ontariennes et à une mutation des représentations symboliques. Ces transformations ont rendu presque impossible le maintien de la langue française comme langue de vie quotidienne pour l'ensemble des communautés françaises de l'Ontario. (Bernard, 1988, p. 99)

Dans des études plus tardives, celui-ci constatera, en outre, l'impact décisif de la mixité linguistique dans les cas très nombreux d'exogamie au Canada francophone minoritaire :

Au Canada, comme le démontrent assez clairement les données analysées et les études réalisées au cours des dernières années, les transferts linguistiques et l'anglicisation comptent parmi les enjeux de l'exogamie. De façon générale, plus la vitalité ethnoculturelle des minorités canadiennes-françaises et acadiennes est faible, plus les enjeux de l'exogamie sont grands. (Bernard, 1997, p. 261-262)

Les unions entre francophones et anglophones étant inévitables dans une société où le bilinguisme et les rapports interculturels sont encouragés à tous les niveaux, le maintien des différences et l'intégrité de la langue minoritaire au-delà de son évolution naturelle sont nécessairement compromis selon lui. Bien que, de toute évidence, les initiatives gouvernementales et la création d'institutions scolaires et communautaires n'aient pas pu consolider l'identité linguistique des Franco-Ontariens, cet échec ne devrait pas nécessairement entraîner la disparition de la langue, ni même l'exténuation de la différence identitaire. Mais Bernard avance que cette différence est toujours l'objet d'une négociation. La francophonie minoritaire ne peut se déployer que de façon relative en dehors de toute autonomie ou de toute complétude, et cela, même dans les confins de la sphère privée. C'est pourquoi les éléments distinctifs de la langue sont inévitablement affaiblis, de sorte que le locuteur minoritaire francophone est toujours, aux yeux de Bernard, un être intermédiaire, incapable de former une société à part entière.

La description de la société franco-ontarienne, dans *De Québécois à Ontariens*, suggère qu'ethnicité et langue ne sont pas dissociables et que toute collectivité appauvrie sur le plan identitaire se révèle incapable de préserver la richesse et la pertinence de son patrimoine linguistique. Si cette vision pessimiste du comportement linguistique des francophones de l'Ontario, fortement inspirée par les travaux de Castonguay (1993, 2005), n'a pas fait consensus au cours des années, autant chez les chercheurs qu'auprès des groupes communautaires⁵, elle a toutefois servi de toile de fond à un foisonnement d'études sur la nature et les effets des contacts entre l'anglais et le français au Canada. Dans son éloge de la pensée de Bernard, Yves Frenette (2002) reconnaît l'importance des travaux du sociologue franco-ontarien sur l'identité bilingue là où, influencées par une conception politique de la cohabitation harmonieuse des langues, les études antérieures avaient plutôt cherché à démontrer l'imperméabilité relative du français face à l'anglais. Les écrits de Bernard auront plutôt suggéré le caractère illusoire de ces cloisonnements théoriques dans la vie de tous les jours :

Qualifiée de pessimiste par les uns et de réaliste par les autres, la thèse de l'identité bilingue et son corollaire, la « secondarisation » de la langue française, ont fait de Roger Bernard un Cassandre dans certains milieux. On l'a accusé d'être un « déterministe » qui ne regardait que les chiffres. C'est là déformer une pensée riche, complexe, paradoxale même. (Frenette, 2002, p. 16)

C'est que le sociologue tenait à insister avant tout sur le concept d'interférence entre les langues, ce qui avait pour effet de réorienter passablement le cadre conceptuel jusqu'alors basé sur la nature intrasystémique de l'innovation linguistique vers des impacts extra-systémiques, liés au bilinguisme généralisé de la population. Dans une entrevue publiée dans le magazine *Liaison* en 1990, Bernard est clair sur l'effacement rapide de la langue première chez les jeunes Franco-Ontariens : « [o]n imagine encore transmettre la culture en transmettant la langue. Mais est-ce vraiment possible quand le français langue première devient langue seconde? » (Sylvestre, 1990, p. 43). Dans une étude portant sur l'interférence de l'anglais en français franco-ontarien, Raymond Mougéon (1994) reconnaît, avec une certaine réticence toutefois, la thèse d'une « origine mixte, c'est-à-dire à la fois interne et interférentielle » (p. 39) de l'innovation linguistique en milieu minoritaire. Cependant, à partir de 2010 environ, Mougéon fera de plus en plus cavalier seul, car les transferts linguistiques observés, symboles mêmes de l'inégalité socioculturelle des langues en contact, ne peuvent plus guère être considérés comme des facteurs neutres.

Pour Alain Thomas, la lecture de l'ouvrage de Bernard sera déterminante et l'hypothèse d'une érosion graduelle des langues et des parlers régionaux ne fera plus de doute pour lui. En 1988, dans les actes d'un colloque tenu à l'Université York sur la sociolinguistique du français parlé au Canada, Thomas en reprend d'ailleurs les prémisses et le ton pessimiste, alors qu'il évoque la fragilité du français dans la région d'Ottawa : « [l]oin d'être contradictoires, ces remarques illustrent assez bien la corrélation qui existe entre l'anglicisation du français et la faiblesse relative des communautés franco-ontariennes » (Thomas, 1988, p. 21). Dès cette époque, Thomas se place du côté des représentations d'une langue minoritaire menacée d'extinction. La question du pouvoir s'y pose inévitablement, puisque, comme pour les parlers régionaux en France, le français en contexte minoritaire n'arrive guère à surmonter sa position de secondarité et même de faiblesse.

Vers un portrait synchronique de l'anglicisation

En 2006, s'inspirant d'une approche méthodologique relativement simple proposée par André Martinet, Thomas profite d'un séjour prolongé à Nice pour recueillir un ensemble de données empiriques sur l'évolution phonétique des parlers du sud de la France. Cette étude, en marge de ses intérêts pour le français canadien, vise à « déterminer si les caractéristiques de la prononciation méridionale se perdent dans cette région et si oui, à quel rythme et selon quelles modalités stylistiques et sociolinguistiques » (Thomas, 2006, p. 53). Ce que le chercheur entend observer, ce sont les transformations de certaines prononciations en français méridional qui s'écartent du français considéré comme standard. Il est important de noter le cadre sociolinguistique que le phonéticien entend donner à l'interprétation des résultats de son enquête. Faute d'un corpus diachronique qui aurait pu lui fournir des données pertinentes sur plusieurs générations de locuteurs et de locutrices, Thomas adopte plutôt l'observation en « synchronie dynamique » (Martinet, 1975, p. 9 cité dans Thomas, 2006, p. 54) de cinq familles « dans lesquelles au moins trois générations successives étaient représentées » (Thomas, 2006, p. 54). Cette approche, qui favorise une comparaison immédiate des données recueillies et surtout un télescopage des périodes étudiées, tend à confirmer l'effacement des différences dans une société où tout contribue sur les plans institutionnels et idéologiques à l'uniformité. Bien que Thomas n'énonce jamais explicitement cette conclusion, la destinée des parlers et des langues régionales lui paraît désormais scellée :

Étant donné l'importance croissante des facteurs externes favorisant la norme du FS (école, tourisme, migrations internes, médias), il est difficile d'imaginer les circonstances qui pourraient enrayer cette évolution dans la région niçoise, où l'on rencontre déjà beaucoup plus d'« estrangés » que de méridionaux de souche. (Thomas, 2006, p. 71)

Le chercheur n'avait-il pas noté, dès son entrée en matière, l'affaiblissement grandissant de la diversité linguistique dans la France méridionale, alors qu'il n'y avait pas si longtemps l'occitan, le provençal et le niçois était connus d'une partie importante de la population?

Le déclin de l'occitan dans le sud de la France est un phénomène bien connu. Non seulement cette langue est-elle de moins en moins utilisée dans le quotidien, surtout chez les jeunes, mais les traces

qu'elle a laissées dans les divers dialectes du français méridional sont aussi en train de disparaître partout dans le sud, victimes de pressions exercées par l'omniprésence du français standard dans cette région. (Thomas, 2006, p. 53)

Cette dérive des différences linguistiques, jusqu'à causer la disparition totale de certaines langues minoritaires, constituera pour Thomas un enjeu concret dont les travaux des linguistes doivent arriver à tracer les contours théoriques et empiriques. Si, dans le contexte français, l'observateur note la domination du français normatif préconisé par les instances scolaires et médiatiques, le contexte canadien l'amènera à penser l'hégémonie sur le double front de la forte présence de l'anglais et d'une norme du français largement idéalisée par les institutions.

Thomas ne poursuivra pas cette recherche sur le sud de la France qui s'écarte de ses travaux antérieurs sur le Canada, mais il est frappé, au moment de conclure, par l'importance d'un effacement des différences locales que l'étude synchronique éclaire tout particulièrement : « [l]e passage du maintien nettement majoritaire à la perte quasi totale des variantes locales en quelques générations », écrit-il, « reflète une évolution d'une rapidité saisissante, qui méritait certainement d'être documentée » (Thomas, 2006, p. 64). À son retour au Canada, le linguiste transférera ces conclusions à son étude de l'évolution du français en Ontario.

En 2013, Thomas fait paraître, dans la *Revue de l'Université de Moncton*, une étude particulièrement importante dont la prémisse, inspirée par la sociolinguistique, l'éloigne pour un temps des considérations phonologiques au centre de ses travaux antérieurs. Cette étude s'intitulant « L'anglicisation du vocabulaire dans le Nord-Est ontarien francophone » a pour objectif de témoigner, « avec rigueur en synchronie dynamique » (Thomas, 2013, p. 157), de l'état du français parlé dans la communauté franco-ontarienne de Temiskaming Shores (New Liskeard, Haileybury). Le chercheur ne s'y appuie pas sur un ensemble de données statistiques propres aux méthodes de la linguistique de corpus : il a recours à l'analyse des « perceptions » lors de consultations qui l'amènent à considérer certaines questions essentielles sur le déclin des langues en situation de contact et, dans ce cas précis, sur les phénomènes d'anglicisation. Ce qui l'intéresse, cette fois, ce sont les transferts, non plus phonologiques, mais lexicaux. Éléments plus visibles de la langue, ces emprunts sont à même de révéler les mécanismes de pénétration de l'anglais dans le français franco-ontarien. Le titre de cet article témoigne de la perspective plus pessimiste adoptée par le linguiste, car le mot « anglicisation », porteur d'anxiété dans la société minoritaire, était jusque-là absent de son propos. Toutefois, les études antérieures de Roger Bernard sur l'Ontario français⁶, de même que la brève incursion de Thomas dans le champ des langues régionales en France, ont profondément changé l'horizon culturel de ses enquêtes sur la langue en contexte minoritaire.

Le chercheur se tourne donc ici vers l'étude plus subjective des perceptions. Cette approche n'est pas nouvelle, Marty Laforest y ayant déjà fait appel, par exemple, dans un essai paru en 2007 sur les attitudes des locuteurs francophones au Québec. Thomas explique ainsi les objectifs qui ont dicté les protocoles adoptés dans la cueillette de données à Temiskaming Shores :

J'espérais ainsi découvrir indirectement quels emprunts sont utilisés dans le Nord-Est de l'Ontario et, en comparant les réponses fournies par les locuteurs de générations différentes, analyser en temps apparent l'évolution de l'anglicisation lexicale dans cette communauté, c'est-à-dire la trajectoire des emprunts que les locuteurs pensent être utilisés dans leur communauté. (Thomas, 2013, p.139)

Une approche multigénérationnelle synchronique permet de fournir un portrait plus dramatique des trajectoires linguistiques en concurrence dans la communauté minoritaire. Si l'emprunt lexical est « un phénomène naturel dans les situations de langues en contact » (Thomas, 2013, p. 141), le survol de son occurrence en Ontario français doit prendre en compte le statut inégalitaire des langues en présence. Au fil du temps, depuis les premières migrations canadiennes-françaises dans cette province au XIX^e siècle, la domination de l'anglais s'est accrue dans tous les domaines de la vie quotidienne des francophones : « [o]n comprend donc pourquoi la menace de l'anglais est beaucoup plus ressentie au Canada français qu'en France, surtout dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, comme c'est généralement le cas en Ontario » (Thomas, 2013, p. 141-142). Ces lignes sont révélatrices d'une méthodologie qui ne peut désormais faire

abstraction d'une anxiété généralisée sur la perte de la langue première et, plus largement, sur le déclin du français au Canada. Partout dans le monde, d'ailleurs, ces processus de dépérissement des langues font l'objet d'études, comme le résume avec force la linguiste britannique Jean Aitchison (2000). Des termes comme « menace », « danger », « pénétration », « humiliation », « perte » constellent les propos de Thomas qui voit, dans les phénomènes de transferts étudiés, une acceptation accrue de l'anglicisation par les locuteurs et locutrices francophones en Ontario. En effet, l'enquête montre que « ce sont les emprunts non motivés qui dominent et que la grammaire commence à être touchée » (Thomas, 2013, p. 157). Le ton du chercheur a donc beaucoup changé entre ses premiers écrits à la fin des années 1980 et ses derniers textes parus beaucoup plus tard, au moment où il ne lui semble possible d'ignorer sur le plan scientifique les conséquences délétères des transferts linguistiques.

Que peut faire la linguistique?

Entre la fin des années 1980 et aujourd'hui, de nouvelles hypothèses, inspirées par la sociolinguistique, modulent donc l'étude de l'évolution et de la vitalité des langues en contexte de minorisation, ce dont témoignent assez explicitement les écrits de Thomas. En dépit de tous les efforts pour fonder l'insertion quotidienne de ces langues dans des institutions porteuses d'avenir, leur déclin semble inévitable et les enquêtes linguistiques, d'abord fondées sur l'analyse des données empiriques, se déplacent vers l'étude synchronique des perceptions dans des sociétés où la mixité prédomine. La concentration démographique de la population minoritaire sur un territoire clair reste alors la clé de la stabilité linguistique, ce que constate encore Charles Castonguay (2005) dans son bilan sur le français acadien : « [l]e mode proprement territorial d'insertion dans la vie urbaine pratiqué par les francophones du Nouveau-Brunswick explique aussi pourquoi leur urbanisation ne s'est pas accompagnée d'une baisse de vitalité du français » (p. 22). Plus récemment, Mathieu Wade souligne les difficultés de la cohabitation linguistique et les impacts déstructurants auxquels le français fait face à l'extérieur du Québec (Wade, 2015). Pour d'autres, des facteurs de dispersion et de contact affaiblissent, en Ontario français notamment, le tissu structurel de la langue minorisée et édulcorent sa valeur identitaire. Ne pouvant plus se retrancher derrière l'observation neutre des phénomènes linguistiques en présence, plusieurs linguistes, dont Thomas après 1988, admettent que le travail de l'observateur est plus que jamais une lutte pour le maintien de la diversité linguistique (Hagège, 2006). Les écrits d'Alain Thomas, durant ces années où les contextes sociolinguistiques évoluent grandement, révèlent, par-delà l'analyse méticuleuse des données recueillies, le souci croissant du chercheur, plus que jamais attentif aux communautés qu'il étudie, de rendre compte des mécanismes déstructurants qui contribuent au dépérissement éventuel de la francophonie canadienne.

Notes

¹ Notre article constitue avant tout un hommage au collègue et ami qu'a été Alain Thomas, sans constituer une étude de linguistique proprement dite, dont son auteur n'a pas la compétence. Il n'a nullement pour objet d'offrir une perspective générale et détaillée sur l'évolution des travaux des linguistes et des sociolinguistes au sortir des années 1980 au Canada. Il permet néanmoins de faire valoir l'émergence, au cours de cette période charnière, de nouvelles problématiques liées au déclin anticipé des langues et cultures minoritaires, ce dont témoignent de nombreuses publications dans les espaces franco-canadiens et autochtones. Une certaine urgence de documenter et de mieux comprendre les phénomènes de transferts linguistiques et d'assimilation occupera désormais l'avant-plan. Plusieurs parlent alors de revalorisation des langues menacées et, dans le contexte francophone, de re francisation. Les travaux de Thomas se situent à l'orée de ces importants déplacements à l'intérieur d'une discipline de plus en plus attentive aux manifestations sociales de la langue.

² La plupart des linguistes canadiens-français font appel à la locution plus neutre de « transferts linguistiques » pour décrire les zones de contact et d'échange entre l'anglais et le français. Roger Bernard (1997) a recours toutefois au mot « anglicisation », mieux à même de traduire pour lui le déclin dramatique du français qu'il relève dans ses essais sur l'Ontario. Plus récemment, la sociolinguistique du français en contexte minoritaire s'est appuyée sur les notions d'inégalité de pouvoir et d'insécurité linguistique. Voir Wim Remysen (2003).

« L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néo-brunswickois. Contribution à l'étude de la francophonie canadienne ». Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir). *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*. Québec : Presses de l'Université Laval, 95-116.

³ Voir, à ce sujet É. Forgues. (2010). Autonomie, vitalité et identité des communautés en situation minoritaire : Proposition d'un cadre conceptuel. *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, (42), 183-206.

⁴ Le pessimisme de certains linguistes et démographes suscite des réactions mitigées au Canada, surtout à partir des années 2000. L'historien Claude Couture conteste vivement le « discours déterministe » de certains démographes comme Castonguay : « Le fait marquant de la seconde moitié du XX^e siècle en ce qui concerne les minorités francophones, notamment dans l'Ouest canadien, fut le maintien d'une communauté et non sa disparition. Or ce maintien a résulté d'un refus de la part de milliers de francophones de s'assimiler à la majorité anglophone tout en continuant à vivre à l'extérieur de la "ceinture bilingue". Leur choix et leur courage devraient faire l'objet d'un peu plus de considération et de subtilité dans l'analyse de leur situation. » (Couture, 2001, p. 16). D'autres, comme Diane Gérin-Lajoie (2004, p. 171), rappellent la complexité de la situation linguistique à l'extérieur du Québec et insistent sur le rôle crucial de l'école dans le maintien du français en contexte minoritaire au Canada.

⁵ Plusieurs commentateurs rejettent les conclusions jugées « trop dramatiques » de Roger Bernard. Dès le milieu des années 1990, les études de Christine Dallaire (1996) auprès des jeunes Franco-Ontariens démontrent la stabilité relative du bilinguisme et ses effets positifs sur leur construction identitaire. Diane Gérin-Lajoie (2001, 2004) abonde dans le même sens dans plusieurs de ses travaux sur le milieu scolaire franco-ontarien.

Bibliographie

- Aitchison, J. (2000). *Language Change: Process or Decay?* Cambridge University Press.
- Bernard, R. (1988). *De Québécois à Ontariens : la communauté franco-ontarienne*. Le Nordir.
- Bernard, R. (1997). Transferts linguistiques et anglicisation des francophones. Les enjeux de l'exogamie Canada. *Cahiers Charlevoix*, 2, 213-262.
- Castonguay, C. (1993). Mesure de l'assimilation linguistique au moyen des recensements. *Recherches sociographiques*, 34(1), 45-68.
- Castonguay, C. (2005, automne). Vitalité du français et concentration des francophones : un bilan 1971-2001. *Francophonies d'Amérique*, (20), 15-24.
- Couture, C. (2001). La disparition inévitable des francophones à l'extérieur du Québec : un fait inéluctable ou le reflet d'un discours déterministe? *Francophonies d'Amérique*, (11), 7-18.
- Dallaire, C. (1996). Bilingue/francophone, Franco-Ontarien/Canadien français : choix des marques d'identification chez les étudiants francophones. *Revue du Nouvel-Ontario*, (20), 173-192.
- Fishman, J. A. (1992). *Reversing Language Shift: Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*. Multilingual Matters.
- Forgues, É. (2010). Autonomie, vitalité et identité des communautés en situation minoritaire : Proposition d'un cadre conceptuel. *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, (42), 183-206.
- Frenette, Y. (2002). Roger Bernard, intellectuel de l'Ontario français. *Cahiers Charlevoix*, 5, 11-43.
- Gérin-Lajoie, D. (2001). Les défis de l'enseignement en milieu francophone minoritaire. *Éducation et Francophonie*, 29(1), 125-140.
- Gérin-Lajoie, D. (2004). La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario. *Francophonies d'Amérique*, (18), 171-179.
- Glissant, É. (2010). *Entretiens avec Lise Gauvin (1991-2009)*. Gallimard.
- Hagège, C. (2006). *Le combat pour le français*. Odile Jacob.
- Heller, M. (1994). La sociolinguistique et l'éducation franco-ontarienne. *Sociologie et sociétés*, XXVI(1), 155-166.
- Heller, M. (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Didier.
- Krauss, M. E. (1992). The World's Languages in Crisis. *Language*, (68), 4-10.
- Krauss, M. E. (2007). Mass Language Extinction and Documentation: The Race Against Time. Dans O. Miyaoka, O. Sakiyama, et M. E. Krauss (dir.), *The Vanishing Languages of the Pacific Rim* (p. 3-24). Oxford University Press.
- Lachapelle, R. (1992). Facteurs explicatifs des variations collectives ou individuelles : l'exemple de la mobilité linguistique. Dans *Démographie et différences. (Actes du colloque international de Montréal 1988)* (p. 635-644). Publications de l'Association internationale des démographes de langue française.
- Laforest, M. (2007). *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*. Nuit blanche éditeur.
- Mougeon, R. (1993). Du Québécois à l'Ontarien : aperçu général sur le français ontarien. *Francophonies d'Amérique*, (3), 61-78.

- Mougeon, R. (1994). La question de l'interférence de l'anglais à la lumière de la sociolinguistique. Dans C. Poirier (dir.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord* (p. 25-40). Presses de l'Université Laval.
- Remysen, W. (2003). L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néo-brunswickois. Contribution à l'étude de la francophonie canadienne. Dans S. Langlois et J. Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne* (p. 95-116). Presses de l'Université Laval.
- Romaine, S. (2006). Planning for the Survival of Linguistic Diversity. *Language Policy*, (5), 443-475.
- Sylvestre, P.-F. (1990, novembre). Entrevue avec Roger Bernard. Une langue de plus, une culture de moins. *Liaison*, (59), 41-43.
- Thomas, A. (1988). Le franco-ontarien : portrait linguistique. Dans R. Mougeon et É. Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors-Québec : aperçu sociolinguistique* (p. 19-35). Presses de l'Université Laval.
- Thomas, A. (2006). L'évolution des variantes phonétiques régionales méridionales dans le sud-est de la France. *La Linguistique*, 42(1), 53-71.
- Thomas, A. (2013). L'anglicisation du vocabulaire dans le Nord-Est ontarien francophone. *Revue de l'Université de Moncton*, 44(2), 137-165.
- Tournadre, N. (2014). Le prisme des langues : essai sur la diversité linguistique. L'Asiathèque.
- Valdman, A. (1994). Restructuration, fonds dialectal commun et étiollement linguistique dans les parlers vernaculaires français d'Amérique du Nord. Dans C. Poirier (dir.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord* (p. 3-24). Presses de l'Université Laval.
- Wade, M. (2015). Territoire, langues et sphères publiques : enjeux identitaires et défis structurels de la cohabitation linguistique. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (5), 143-171.